AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2020-0099.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 19 juin 2020 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-0099

Lot 5 710 164 du cadastre du Québec / rue du Domaine (Grand Lac-Noir)

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'un quai privé sur un terrain riverain non construit comportant une largeur de 27,71 mètres au lieu de posséder une largeur minimale de 30 mètres pour desservir une seule résidence non riveraine construite sur le territoire de la municipalité.

Dispositions réglementaires affectées :

Règlement n° 2017-498, article 157 (Quai privé sur un terrain non construit) : Dans le cas d'un terrain riverain non construit comportant une largeur minimale de 30 mètres, un quai privé est autorisé pour desservir une seule résidence non riveraine construite sur le territoire de la municipalité.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 19 JUIN 2020.

Donné à Wentworth-Nord, ce 4e jour du mois de juin deux mille vingt.

mfmatteau

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 4e jour du mois de juin deux mille vingt.

mfmatteau

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.